Reddition de compte du Conseil d'établissement de l'école Coeur-Immaculé-de-Marie pour l'année scolaire 2013-2014.

L'année scolaire 2013-2014 fut une année riche en projets de toutes sortes.

Au cours des réunions tenues en octobre, décembre, février et avril, les membres du Conseil d'établissement ont abordés plusieurs dossiers.

Je tiens à remercier personnellement chacun des membres pour le temps et le dynamisme apportés par leur contribution à la vie de l'école. En voici les noms:

- Parents: Claire Dumouchel Éric Lambert, Lucie Marcotte, Anne-Marie Nolet, Annie Pelletier
- Enseignants: Ève Ayotte, Anny Juby, Dina Sergerie, Yolaine Tremblay
- Service de garde: Martine Kéranguyader
- Représentante de la communauté: Julie Rainville
- Direction: Marie-Nancy Rivière

Vu les nombreux changements administratifs et structurels à la CSDM, l'adoption du budget de fonctionnement de notre école fut adopté avec un certain retard. Par contre, heureux de voir que notre établissement s'en tire toute fois bien financièrement et que le personnel fut, somme toute, épargné par les coupes budgétaires.

Au cours de l'année 2013-2014, le projet de réaménagement de la cour d'école a finalement pris son envol. La maçonnerie et la toiture furent refaites, conditions préalables pour enfin débuter les travaux au sol. Le projet va bon train et devrait se concrétiser en cours d'été. Un budget de près de 160 000\$ fut amassé grâce à des partenaires financiers, des dons et les campagnes de financement auxquelles vous avez participé. C'est donc une cour renouvelée que les enfants auront la chance d'avoir pour l'année scolaire 2014-2015.

Le Conseil d'établissement de l'école CIM a adopté une convention de gestion et de réussite scolaire. Ce plan de réussite académique s'axe particulièrement autour des stratégies de lecture, adaptées aux niveaux scolaires. Le CÉ croit ainsi pouvoir amener les jeunes vers une augmentation des résultats académiques, favorises la persévérance et permettre de contrer le décrochage scolaire.

Le Conseil d'établissement a également enrichi le programme contre l'intimidation et la violence en se basant sur le bilan de l'année 2012-2013.

Ces 2 projets sont menés de mains de maître par les membres du personnel de l'école au quotidien.

Année après année, l'équipe-école a à coeur de tenir au minimum les coûts défrayés par les parents en ce qui a trait au matériel scolaire.

En ce qui a trait aux activités parascolaires, le budget octroyé a permis à plusieurs jeunes de prendre part à des activités pour lesquelles ils avaient été sondés, questionnés. La plupart des activités ont eu lieu au retour en janvier. Et comme cette année les campagnes de financement ne servaient qu'aux diverses activités et sorties pour les élèves, l'offre fut plus diversifiée afin de plaire au plus grand nombre. Certaines sorties scolaires furent possible grâce à l'aide financière pour les écoles montréalaises. Ainsi, les jeunes ont pu prendre part à un projet de danse contemporaine culminant avec une présentation à la Place des Arts, une visite à la centrale hydro-électrique de Beauharnois, à l'Institut Armand-Frappier, au Centre des sciences, au musée McCord, au théâtre, au Planétarium. Une grande diversité d'activités pour tous les goûts et qui s'inscrivent dans le cursus scolaire.

Cette année marque également l'installation de plusieurs tableaux électroniques dans certaines classes. D'autres viendront subséquemment. Ces TBI (tableaux blancs interactifs) sont pris à même les fonds de l'école pour le matériel pédagogique. Une fois en usage, les possibilités sont sans limites.

Pour vos jeunes, le CÉ a également octroyé un budget de 20\$ par enfant pour les sorties et un budget de 10\$ par enfant pour l'émulation en classe. Cette dernière somme permet aux enseignants de récompenser les jeunes au courant de l'année, à leur discrétion.

Une somme de 400\$ fut également remise aux enseignants pour leur permettre le renouvellement des jeux de société utilisés lors des récréations intérieures. Cette somme provient du budget de fonctionnement du Conseil d'établissement.

Il fut également discuté des déplacements à pieds et à vélo. Un questionnaire soumis par Vélo-Québec, complété parle CÉ, permettant de connaître l'environnement physique de l'école et les problèmes de sécurité routière rencontrés en route vers celle-ci ou la maison. Grâce à ce questionnaire et aux collaborateurs (arrondissement, agents sociaux-communautaires, etc...), certaines alternatives furent mises en place (signalisation, patrouille policière, etc...)

En résumé, les rencontres cette année ont permis d'aborder les sujets suivants:

Les règles de vie Les activités scolaires et para-scolaires Les sorties scolaires Le service de garde (activités, règles, etc...) Le réaménagement de la cour d'école L'école et son environnement (sécurité aux abords, déplacement à pieds ou en vélo, etc...)

Mon souhait pour le futur est de voir cette école conserver l'âme qu'elle possède, s'ancrer davantage dans la vie de quartier.

Annie Pelletier présidente du Conseil d'établissement.